

LE MOT DU MAIRE (AVRIL 2020)

Bonjour à toutes et à tous,

Avant tout, je vous espère en bonne santé.

A ceux qui sont malades du COVID-19 ou d'une autre maladie, à ceux qui ont un proche touché par une maladie, j'apporte tout mon soutien.

La période que nous vivons ici dans notre commune, mais aussi partout dans le monde est une épreuve qui bouscule nos modes de vie. En tant que Maire de la commune et au nom de tout le conseil municipal, je tiens à vous assurer de notre confiance et de notre dévouement.

Aujourd'hui, plus qu'hier, nous devons ensemble continuer à agir pour nos concitoyens. Notre mission d'élus est de vous informer et de vous aider à traverser cette période.

Si vous êtes à l'origine d'initiatives de solidarité et que vous souhaitez les partager, n'hésitez pas à nous les communiquer nous les ferons paraître sur le site internet de la commune et sur les pages communales de l'application « intra-muros ».

Sachez que le Gouvernement appelle également à la mobilisation générale des solidarités. Un site dédié a été créé : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Je souhaite à tous les soignants l'énergie et le courage dont ils ont besoin pour assurer leurs fonctions et sauver des vies.

Nous remercions tous les travailleurs qui sortent de chez eux chaque jour et affrontent l'extérieur pour que notre société puisse encore fonctionner dans ses besoins essentiels.

Nous pensons également à chacun d'entre vous qui êtes confinés dans votre habitation. Que les personnes seules sachent que nous avons une pensée pleine de chaleur pour chacune d'entre elles et que nous continuerons régulièrement de les contacter pour prendre des nouvelles.

Nous pensons également à chaque famille confrontée à la continuité pédagogique pour ses enfants, mais également à une vie de famille perturbée. Nous vous souhaitons à tous de trouver la meilleure organisation possible.

Face à cette situation, le confinement est notre meilleure arme contre cet ennemi. Le respect du confinement est essentiel pour la nation mais aussi pour tous les habitants de notre commune, pour vos voisins, pour vos amis, pour vos proches. Nous devons absolument en respecter les règles. Toute entorse anéantira tous les efforts faits par les autres et par vous-même.

Gardez le contact par téléphone ou via les visio-appels, faites preuve de solidarité, pratiquez le sport à la maison, cultivez autant que possible la bonne humeur, profitez du temps qui vous est donné pour avoir des activités avec vos proches, pour faire ce que vous n'aviez pas le temps de faire auparavant.

Les membres du Conseil municipal, anciens et nouveaux élus, sont à vos côtés et vous pouvez nous joindre pour toute question et tout besoin d'aide.

Le service téléphonique de la mairie restera ouvert pendant toute la période du confinement, et un numéro d'appel d'urgence est à votre disposition.

Je remercie tous les agents des services municipaux qui permettent à notre commune d'assurer le service public minimum nécessaire à la vie de nos administrés.

Pour nous joindre :

Par mail : mairie@saint-biez-en-belin.fr

Tél secrétariat : 02.43.42.10.74. Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 13h à 17h- le vendredi de 9h à 12h

Tél d'urgence : 07.55.58.33.45

Un proverbe français dit qu'“Avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout.” **Merci, et restez chez vous.**

Le Maire,

Bizeray Jean-Claude